

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023

En application de l'Arrêté Municipal N°2022/008 en date du 27 Juin 2022

Etaient présents :

MM GUERNUT, SÉNÉCHAL, FLORIN, HILLION, DUFOUR, GAUDEFROY
MMES MORELLE, CRAMPON, TARGY, BRUXELLE, GABRIEL

Etaient absents et excusés :

MM MARTIN
MME POUILLARD

Procurations :

Monsieur LEFEBVRE Fabrice donne procuration à Monsieur GUERNUT Daniel
Madame LAUGIER Jeanine donne procuration à Madame MORELLE Martine

Secrétaire de séance : Monsieur SENECHAL

Ordre du jour :

- Vœux du Maire
- Désignation du Secrétaire de Séance : Monsieur Dominique SENECHAL
- Adoption du compte rendu Session du 12 Décembre 2022 – Secrétaire de Séance Monsieur Daniel GUERNUT
- Informations et Communications du Maire
- Etude et examens des projets de délibérations
- Questions diverses

Séance ordinaire

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Claude FLORIN.

Monsieur le Maire a tenu tout d'abord à renouveler ses vœux à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal en souhaitant que l'année nouvelle puisse nous apporter toutes les satisfactions espérées dans la gestion de la Commune malgré les restrictions budgétaires qui nous seront imposées tant au niveau de l'inflation que de la crise énergétique et de la flambée des prix.

Nous mettrons, comme à chaque fois, tout en œuvre pour y arriver.

Il faut signaler, précise Monsieur le Maire, que nous ne sommes pas gâtés dans cette gestion et dans ce mandat avec le poids des emprunts à rembourser, la crise du Covid et maintenant la crise énergétique et financière.

En ce qui nous concerne, le poids de la dette est encore à un niveau élevé aux environs de 450 000,00 € capital et intérêts soit des annuités de prêt de 100 000,00 € par an et ce jusqu'en 2027.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour cette première réunion de l'année il n'y a aucun projet de délibération à étudier.

Cette séance a porté, comme d'habitude, sur la partie information et communication du Maire dans les domaines de l'activité économique, des réformes administratives et comptables, sur la préparation budgétaire avec les premiers devis reçus et les problèmes de l'emploi sur notre Commune.

Monsieur le Maire a ensuite informé le Conseil Municipal sur deux points à évoquer ce soir ; points sur lesquels il faut se pencher car une réflexion s'impose quant à leur devenir, à celui du développement de la Commune et du fonctionnement de certaines structures.

Il remet à chacun un dossier portant sur :

- Le plan local d'urbanisme, de la classification des terrains et de leur affectation future
- Le bilan d'activité dans le secteur culturel

Ces deux dossiers ne nécessitent pas la prise de délibération dans l'immédiat mais la poursuite de négociations et la tenue de réunions de travail en interne.

Ces questions seront à nouveau évoquées lors des prochaines réunions en fonction du niveau d'avancement des études et des contacts qui seront organisés.

La séance est levée à 20 heures.

La prochaine session est fixée au Lundi 13 Février 2023 à 18 heures en Mairie – Secrétaire de Séance : Madame Martine MORELLE.

----0----

Le Secrétaire de Séance,

Monsieur Dominique SENECHAL.

Le Maire,

Monsieur Claude FLORIN.

Signatures du Conseil Municipal du 16 Janvier 2023 :

Monsieur FLORIN Claude Maire	Monsieur DUFOUR Jean-Paul 1 ^{er} Adjoint	Madame MORELLE Martine 2 ^{ème} Adjoint
Monsieur GUERNUT Daniel 3 ^{ème} Adjoint	Monsieur SENECHAL Dominique	Monsieur MARTIN Jean-Pierre
Madame CRAMPON Hélène	Monsieur HILLION Patrick	Monsieur LEFEBVRE Fabrice
Madame TARGY Michelle	Madame POUILLARD Paméla	Madame LAUGIER Jeanine
Madame BRUXELLE Maryse	Monsieur GAUDEFROY Philippe	Madame GABRIEL Marie-José